

tampon de coton imbibé de ce mélange, l'arrêt fréquent de l'hémorragie. Dans les *métrorragies*, Dalché utilise les applications sur l'orifice cervical, d'un petit tampon d'ouate légèrement imbibé d'une solution de *ferripyryne* au cinquième ou au dixième (la *ferripyryne* est une combinaison moléculaire de perchlorure de fer et d'antipyrine). Le moyen est parfois dangereux, car il favorise la rétention des caillots dans la cavité utérine. Même succès dans les *coupures superficielles* saignantes. Contre les fissures anales douloureuses, le remède est employé localement, incorporé à des pommades :

Antipyrine.....	4 grammes
Chlorhydrate de cocaïne....	0 gr. 05
Extrait thibaique.....	0 — 10
Axonge.....	30 grammes

Ce médicament, un des plus précieux de la thérapeutique, en dehors même de toute complication rénale concomitante ne laisse pas d'avoir certains inconvénients. Des doses faibles suffisent pour faire apparaître, chez certains sujets, des *éruptions érythémateuses* ou *bulleuses* sur la peau et les muqueuses. Un malade de Balzer m'avait absorbé que 1 gramme d'antipyrine dans l'intervalle de quelques jours. Cela suffit pour lui couvrir la main d'une éruption antipyrinique.

Lorsque l'éruption envahit les muqueuses, des *stomatites ulcéreuses*, *ulcero-membraneuses*, y peuvent faire suite. Ces accidents demeurent en général bénins. Les *estomacs délicats* supportent parfois mal l'antipyrine; le remède est légèrement irritant; de là la nécessité de l'associer au bicarbonate de soude. Sur le système nerveux, outre les malaises sans gravité (bourdonnements d'oreille, somnolence) et les dangers de *collapsus*, il faut compter avec la possibilité de *troubles psychiques*. Trois convalescents de fièvre typhoïde ou de pneumonie que nous avons soignés furent pris de confusion mentale lors de la défervescence: ils avaient pris de l'antipyrine les premiers jours. C'est trop peu pour conclure; néanmoins, tenons-nous en garde. Chez les *cardiaques*, le remède est contre-indiqué en raison de son action dépressive sur le cœur et des troubles qu'il apporte à l'hématose; on a en effet signalé la *cyanose*, même chez des sujets normaux qui avaient usé de l'antipyrine.

L'*albuminurie* fait suite à la médication trop longtemps prolongée; la sécrétion urinaire baisse tout de suite, d'où les dangers du remède chez les *brightiques*. D'autres sécrétions peuvent même être entravées; telle la sécrétion lactée. En sorte que dans les prolongations de la sécrétion lactée, l'antipyrine (1 gr. 50 en trois fois), prescrit à titre thérapeutique, a amené chez les sujets une amélioration en quelques jours (Cheinisse).

In *Jnal des Praticiens*.

## Société Médicale de Montréal

Séance du 31 décembre 1909

Présidence de M. Parizeau.

Présents MM. Beauchamp, Bougeois, Bourgoïn, Archambault, Benoit, Bouchier, Bédard, Cléroux, Foucher, Gagnon, Lanoie, Lasnier, Lesage A., Marcell, Rouleau, Roy, St-Pierre, St-Jacques et Vermer.

Procès-verbal: Après l'adoption du procès-verbal, le Secrétaire lit une lettre de la "McGill Medical Society" invitant la Société Médicale de Laval à envoyer un représentant à son banquet du 14 janvier prochain.

Comme la Société anglaise est une association des E. E. M. l'on en conclut que la lettre s'adresse aux E. E. M. de Laval, le secrétaire est prié de la leur faire parvenir.

*Intérêts professionnels:*

La question de la réciprocité interprovinciale donne ensuite lieu à une discussion à laquelle prennent part MM. Boucher, Foucher, de Martigny, St-Jacques et Lesage.

Finallyment la résolution suivante de MM. Lesage, St-Jacques, est passée après que les règlements révisés de motion ont été suspendus sur la proposition de MM. de Martigny et St-Pierre.

*Résolution:* La Société Médicale, considérant le travail effectif fait par le Bureau des gouverneurs de la Province, en obtenant l'échange de la licence avec le "British Medical Council" et par lui avec toutes autres provinces de la Puissance, également en échange avec lui;

20. Considérant l'établissement du nouveau Bureau Provincial d'examineurs dans le but d'obtenir plus facilement l'échange de la licence avec les autres provinces réfractaires;

30. Considérant les modifications apportées au curriculum médical (5 ans) dans le même but:

La Société Médicale, ayant pris connaissance du nouveau projet de loi Roddick pour l'établissement d'un conseil médical général pour toute la Puissance ne juge pas opportun, jusqu'à plus ample informé, de concourir dans les propositions du nouveau projet et maintient les conclusions et oppositions qui avaient motivé son refus lors de l'étude faite, en 1903, du dit bill Roddick.

*Rapport du Trésorier:*

M. le docteur Bourgoïn donne le rapport financier de l'année et déclare que les opérations de 1909 accusent un surplus de 149.90 dollars. — Adopté.

*Rapport du Secrétaire:* (adopté)

Le secrétaire, M. Bougeois, donne lecture d'un rapport détaillé des travaux de l'année et termine en exhor-